

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DES ANNÉES 1916 ET 1917.

questions concernant la poursuite de la guerre, les conditions de la paix à imposer et les problèmes qui se poseront après la conclusion de la paix. Un Cabinet Impérial de Guerre se réunissait à Londres le 20 mars 1917, et siégeait jusqu'au 2 mai suivant, tenant quatorze séances; il se composait de membres du Cabinet Britannique de Guerre, du Ministre des Affaires Étrangères, du Ministre des Colonies et du Ministre des Indes, ainsi que des premiers ministres de toutes les colonies autonomes de l'Empire britannique (à l'exception de l'Australie, dont les représentants ne purent être présents). Au cours de la période qui s'écoula entre le 21 mars et le 27 avril 1917, il y eut quinze séances de la Conférence Impériale de Guerre, auxquelles prirent part, aux côtés de Sir Robert Borden, Sir George Perley, M. Hazen et M. Rogers, représentant le Canada. Après la reprise de la session parlementaire, le 19 avril 1917 et le retour au Canada, le 15 mai 1917, des ministres canadiens, le Premier ministre fit une déclaration à la Chambre des Communes, le 18 mai 1917, rendant compte des travaux de ces deux corps. Il mit spécialement en lumière le développement des relations constitutionnelles du Royaume-Uni avec ses colonies autonomes, ainsi inaugurées et qui seront maintenues à l'avenir au moyen de réunions annuelles du Cabinet Impérial, où seront agitées et résolues les questions présentant un commun intérêt pour toutes les parties de l'Empire.

Service militaire obligatoire.—En terminant le discours qu'il fit à la Chambre le 18 mai 1917, le Premier ministre annonça l'intention de son gouvernement de proposer prochainement l'adoption d'une loi rendant le service militaire obligatoire, sauf certaines exemptions, afin de procurer à l'armée canadienne les renforts nécessaires au maintien de ses effectifs. En conséquence, le projet de la Loi sur le Service Militaire fut déposé le 11 juin 1917, et le 5 juillet suivant, une motion pour sa seconde lecture fut votée par 118 voix contre 55, après le rejet de plusieurs amendements successivement proposés. Le principal amendement, déposé par Sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition, proposait: "que la discussion de ce projet de loi fût interrompue jusqu'à ce que son principe ait été soumis, par voie de referendum, aux électeurs canadiens, et approuvé par eux." Cet amendement fut rejeté après un vote qui donna 62 voix pour et 111 contre. La loi fut finalement votée le 29 août 1917.

Emprunts de guerre.—Outre le premier emprunt de guerre de \$100,000,000, émis au Canada en novembre 1915 (voir Annuaire du Canada de 1915, page 684), un second emprunt de guerre de \$100,000,000 fut lancé en septembre 1916, sous forme d'obligations émises à \$97½ p.c. remboursables le 1er octobre 1931 et portant 5 p.c. d'intérêt. En mars 1917, un troisième emprunt de guerre de \$150,000,000, sous forme d'obligations à 5 p.c. remboursables le 1er mars 1937, fut émis à 96 p.c. et les souscriptions dépassèrent la somme demandée. Enfin, le 12 novembre 1917, le gouvernement sollicitait le peuple canadien de souscrire à un quatrième emprunt de guerre, représenté par des obligations "de la Victoire" à cinq, dix et vingt ans, émises au pair en coupures de \$50 et plus, portant intérêt à 5½ p.c. et remboursables le 1er décembre 1922, 1927 ou 1937. La souscription fut close le 1er décembre 1917, et la Commission de Lancement de l'Emprunt de la Victoire annonça qu'elle dépassait \$400,000,000. Pour tous ces emprunts, l'intérêt est payable semestriellement et est exempt de taxes.